

Paris, 27 novembre 2014,

Montmélian (73) et Belfort (90) obtiennent le label Ville et Territoire vélotouristiques

Dans le cadre du Salon des maires et des collectivités, la Fédération française de cyclotourisme a remis le label « Ville et Territoire vélotouristiques » à deux nouvelles collectivités et a confirmé le maintien de cette distinction pour quatre communes.

Montmélian (73) et Belfort (90) labellisées Ville et Territoire vélotouristiques

Petite commune de 4 165 habitants, **Montmélian (73)**, bénéficie d'une situation stratégique permettant de rayonner entre route des vins et routes de montagne.

Les points forts de la candidature de Montmélian :

- Situation stratégique aux portes de la Savoie,
- volonté de développer les déplacements à vélo au quotidien, et de renforcer les aménagements déjà existants,
- projet de création d'un pôle intermodal sur la gare,
- bassin associatif très actif,
- tourisme vert et oeno-cyclotourisme sont au centre des priorités de développement.

« Offrir au quotidien des solutions aux cyclistes urbains pour s'en servir pour développer le loisir », tel est le souhait de **Belfort (90)**, commune de 50 128 habitants.

Les points forts de la candidature :

- Volonté d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers routiers, transports collectifs, piétons et vélos pour favoriser la sécurité et le confort de chacun,
- multiplication des aménagements afin d'assurer la continuité des cheminements entre les quartiers, le centre-ville et les bassins d'activités,
- pratique familiale au programme avec Coulée verte et circuits proposés par l'Office de tourisme et les clubs FFCT locaux,
- avec plus de 100 km d'itinéraires cyclables, la ville est au carrefour de deux itinéraires structurants : l'Eurovéloroute 6 et l'itinéraire Francovélosuisse.

Montmélian et Belfort obtiennent donc le label de qualité Ville et Territoire vélotouristiques pour une durée de 3 ans, label qui leur permettra de valoriser l'ensemble des actions mises en place en faveur du vélo.

Un renouvellement pour Albertville, Aix-les-Bains, Bourbon-Lancy et Digne-les-Bains



Après une visite technique de contrôle, la Fédération française de cyclotourisme a procédé au renouvellement de quatre conventions qui avaient atteint les 3 ans d'ancienneté dans le label. Albertville (73), Aix-les-Bains (73), Bourbon-Lancy (71) et Digne-les-Bains (04) sont donc confirmées pour 3 ans dans le réseau des Villes et Territoires vélotouristiques.

Ville et Territoire vélotouristiques, le label d'accompagnement pour les collectivités

Le label de qualité et d'accompagnement « Ville et Territoire vélotouristiques » remis par la Fédération française de cyclotourisme, s'adresse aux collectivités territoriales qui offrent aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. À ce jour, 20 collectivités sont labellisées (dont 4 communautés d'agglomérations).

[Plus d'informations sur le label en cliquant ici.](#)

La FFCT en bref...

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo en France. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo pour tous. Elle organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants. Ses clubs et ses écoles de cyclotourisme accueillent, conseillent et forment débutants et confirmés, à travers toute la France.

En chiffres

- Création en 1923
- 95 comités départementaux
- 23 ligues régionales
- 350 écoles de cyclotourisme
- 3 100 clubs
- et 125 564 licenciés (au 7/12/2013)

Contacts Presse FFCT

Sophie Mauriange : 01.56.20.88.78 / 06.82.70.66.92, presse@ffct.org
 Bertrand Houillon : 01.56.20.88.73 / 06.74.08.21.19, b.houillon@ffct.org
www.ffct.org / www.veloenfrance.fr